

**Forcalquier.** Cinq journées de sensibilisation, du 3 au 7 décembre : exposition, cinéma, lecture.

# L'enfant exposé aux violences conjugales

■ Du 3 au 7 décembre, le Conseil général organise des journées de sensibilisation sur la santé des enfants exposés aux violences conjugales. Ces activités se dérouleront dans la Salle Pierre Michel à la Mairie de Forcalquier.

Ces journées ont pour objectif d'attirer l'attention des parents et des professionnels sur les conséquences, pour l'enfant, de l'exposition aux violences conjugales.

*"Nombreux sont les enfants et adolescents concernés (une famille sur dix) qui présentent des troubles de santé au moins en partie liés à ce contexte de vie particulière que sont les violences conjugales mais aussi de rappeler que la loi (autorité pa-*

*rentale) considère les parents comme responsables de la santé, de la sécurité et de l'éducation de leurs enfants, et qu'en ce sens ils ont des obligations légales et morales à leur égard".*

L'exposition itinérante « Le monde du silence », consacrée à la santé des enfants exposés aux violences conjugales sera accessible gratuitement au public durant ces cinq jours.

Ciné-débat, lectures théâtralisées et une exposition sur le thème de la tendresse créée par les adolescents de l'Office municipal de la jeunesse et des sports sont également proposés, tous les jours, de 10h à 12h et de 14h à 17h en semaine. Le week-end, une ouverture est prévue de 10h à

12h et de 14h à 16h. Cette action est menée en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et la Commune de Forcalquier.

Une projection du court métrage de Xavier Legrand, "Avant que de tout perdre", César du meilleur court métrage 2014, sera suivie d'échanges avec des professionnels (à voir durant toute la durée de l'exposition, salle Pierre Michel, Hôtel de ville). Les lectures théâtralisées, par l'association "Parrainage", seront données chaque jour à 11h30 et 16h30, salle Pierre Michel (le week-end à 15h30).

Inauguration le jeudi 4 décembre à 18 heures.